



Publié le 11/02/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

SEANCE DU 9 FEVRIER 2021

OJ N° 012 - Enseignement supérieur, recherche et formation.

Crise sanitaire : abondement complémentaire et prolongation de contrats de recherche (doctoraux et post-doctoraux) en cours.

Date de la convocation : 3 février 2021

Nombre de conseillers en exercice : 73

Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :

ALDANA-DOUAT Eneko ; ALLEMAN Olivier ; ALZURI Emmanuel ; ARAMENDI Philippe ; BACH Fabrice-Sébastien ; BARANTHOL Jean-Marc ; BERTHET André ; BISAUTA Martine ; BLEUZE Anthony ; BOUR Alexandra ; BURRE-CASSOU Marie-Pierre ; BUSSIRON Jean-Yves ; CARRERE Bruno ; CARRIQUE Renée ; CASCINO Maud ; CHASSERIAUD Patrick ; CURUTCHARRY Antton ; CURUTCHET Maitena ; DAGORRET François ; DARRICARRERE Raymond ; DEQUEKER Valérie ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile ; DURRUTY Sylvie ; ECENARRO Kotte ; ELISSALDE Philippe ; ERREMUNDEGUY Joseba ; ETCHEGARAY Jean-René ; ETXELEKU Peio ; FONTAINE Arnaud ; FOURNIER Jean-Louis ; GASTAMBIDE Arño ; GONZALEZ Francis ; HARDOUIN Laurence ; HIRIGOYEN Roland ; HOUET Muriel ; HUGLA David ; IDIART Dominique ; IHIDOY Sébastien ; INCHAUSPÉ Laurent ; IPUTCHA Jean-Marie ; IRIART Alain ; IRIART Jean-Pierre ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole ; IRIGOYEN Jean-François ; KAYSER Mathieu ; KEHRIG COTTENÇON Chantal ; LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; LACOSTE Xavier ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre ; LASSERRE Marie ; LEIZAGOYEN Sylvie ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie ; MASSONDO Charles ; MIALOCQ Marie-Josée ; MILLET-BARBÉ Christian ; NADAUD Anne-Marie ; NARBAIS-JAUREGUY Eric ; OÇAFRAIN Gilbert ; OLÇOMENDY Daniel ; OLIVE Claude ; PARGADE Isabelle ; QUIHILLALT Pierre ; ROQUES Marie-Josée ; SAMANOS Laurence ; SANSBERRO Thierry ; SERVAIS Florence ; UGALDE Yves.

ABSENTS OU EXCUSES :

AROSTEGUY Maider ; CHAZOUILLERES Edouard ; DEMARCQ-EGUIGUREN Solange ; ETCHEVERRY Pello ; LACASSAGNE Alain ; LAUQUÉ Christine.

PROCURATIONS :

ETCHEVERRY Pello à IRIGOYEN Jean-François ; LACASSAGNE Alain à HARDOUIN Laurence ; LAUQUÉ Christine à MILLET-BARBÉ Christian.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Eneko ALDANA-DOUAT

Modalités de vote : Vote à main levée

OJ N° 012 - Enseignement supérieur, recherche et formation.

Crise sanitaire : abondement complémentaire et prolongation de contrats de recherche (doctoraux et post-doctoraux) en cours.

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre LAFLAQUIERE

Mes chers collègues,

Dans le cadre de son Schéma de Développement Universitaire, la Communauté d'Agglomération Pays Basque finance, annuellement, par le biais du dispositif « Appel à Projets Recherche », des allocations de recherche (contrats doctoraux et post-doctoraux).

Les mesures de confinement prises dans le cadre de la crise sanitaire ont engendré la fermeture des laboratoires de recherche pendant plusieurs mois, impactant largement le travail des chercheurs.

Dans ce contexte, le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a décidé l'accompagnement financier des prolongations de contrats doctoraux, en particulier pour l'ensemble des contrats financés par l'Etat (y compris CIFRE-Convention Industrielle de Formation par la Recherche et financements ANR-Agence Nationale de la Recherche).

Pour sa part, la Région Nouvelle-Aquitaine travaille à la mise au point d'une procédure commune, pour tous les sites de Nouvelle-Aquitaine, afin de soutenir les prolongations des contrats en suivant les avis motivés des établissements, visés par leurs Présidents.

C'est dans ce cadre que l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et l'Institut de Recherche en Anthropologie ont sollicité la Communauté d'Agglomération afin d'obtenir la prolongation de contrats doctoraux et post-doctoraux.

A ce jour, sur les seize chercheurs ayant pu être impactés par la crise, six demandes de prolongation argumentées et justifiées (voir tableau ci-joint) ont été reçues. Cela représente une sollicitation de l'UPPA à hauteur de 23 750 € et de l'Institut de Recherche en Anthropologie à hauteur de 5 000 €.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 31 juillet 2020 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment pour « Attribuer les allocations de recherche et les aides aux projets de recherche et signer les conventions correspondantes » ;

En raison du contexte exceptionnel attaché à la crise sanitaire, le Conseil permanent est invité à :

- autoriser la prolongation des contrats de recherche (doctoraux et post-doctoraux) visés en annexe ;
- abonder l'enveloppe financière allouée au financement des allocations de recherche à hauteur de 28 750 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits dans le cadre de l'autorisation d'engagement n°202050 « Appel à Projets Recherche 2020 ».

ADOpte A L'UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le



ID : 064-200067106-20210209-CP_20210209_012-DE

Pour : 70
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 0

Fait et délibéré en séance les jours,
mois et an que dessus et le présent
extrait certifié conforme au registre.

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença
15 Avinguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72